



VIVRE À LIMOGES-FOURCHES

Votre magazine d'informations municipales

Edition n° 42 - septembre 2026



CONSEIL MUNICIPAL

2026 - 2032

SOMMAIRE



Editorial

page 3

Infos municipales

Vos conseillers municipaux

page 4

Les syndicats

page 7

Portrait d'Isabelle CHARLET-BOUCHÉ

page 9

Travaux et investissements

page 10

Les finances communales

page 12

Le SIVOM du Brasson et les écoles

Les membres du conseil syndical

page 16

Le personnel du Sivom du Brasson

page 16

La réunion publique du Sivom du Brasson

page 17

L'école Les Merisiers : une année 2025-2026 riche en découvertes et en projets

page 18

Vie locale

L'aide à la rentrée scolaire 2026/2027

page 19

L'APELLF : au service des écoles de Lissy et Limoges-Fourches

page 19

Quelques règles à respecter pour bien vivre ensemble !

page 20

CAMVS : Université Inter-Ages : le savoir n'a pas d'âge !

page 21

CAMVS : la police intercommunale

page 21

Retour en images

La soirée crêpes/cinéma

page 22

La matinée citoyenne

page 23

La rénovation des plots de sécurité

page 23

La soirée loto

page 24

La chasse aux œufs

page 24

La sortie Astérix

page 25

Le vide-greniers

page 26

Les prochains rendez-vous du foyer rural

page 26

La journée de sensibilisation au handicap

page 27

La kermesse

page 28

Le bal de fin d'année

page 29

Motricité des tous petits de la Maison des copains

page 30

Infos pratiques

page 31

Agenda

page 32



01 64 38 87 08



mairie@limogesfourches.fr



www.limogesfourches.fr

Horaires d'ouverture de la mairie au public



JOURS	MATIN	APRES-MIDI
Lundi		14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h	14 h - 16 h
Vendredi		14 h - 16 h
Samedi	11 h 30 - 12 h 30 (permanence des élus)	



EDITORIAL



Je commence cet éditorial par un simple mot « MERCI ».

Je remercie sincèrement les habitants de notre village, qui m'ont accordé leur confiance encore une fois.

Je remercie également les anciens et les nouveaux élus (7 sur 15 conseillers municipaux), qui vont travailler avec moi durant les 6 prochaines années. Merci pour leur engagement. Car être élu, c'est avant tout se rendre utile pour sa commune, faire avancer des projets, améliorer notre cadre de vie et préparer l'avenir.

Tous ensemble, nous avons pris des engagements, que nous devons tenir. Au début du mandat, l'énergie est souvent débordante et des idées nouvelles naissent, maintenant il faut les mettre en œuvre.

Derrière les projets, il y a une équipe engagée avec l'aide des agents municipaux. Nous avons le même objectif, bien vivre à Limoges-Fourches.

Nous sommes à votre service et nous devons être bienveillants.

Pour ce mandat qui commence, je renouvelle mon ambition : être un maire utile, présent et engagé pour vous. Je garde la même énergie et la même disponibilité, au service de tous les habitants, en respectant le dialogue et l'écoute.

Ce mandat, je l'inscris dans la continuité et le renouveau. Tous nos engagements ne vont pas se concrétiser la première année, mais au fil du temps, en fonction des priorités, des disponibilités financières et des demandes des Limofurcassiennes et des Limofurcassiens.

Entre autres, nous améliorerons notre communication. Déjà en installant un panneau à messages variables, sur la place de la Mairie au mois de septembre prochain et en proposant des réunions de quartier.

Bonne lecture de ce numéro de « Vivre à Limoges-Fourches » et à bientôt dans nos manifestations communales.

Le Maire,
Philippe CHARPENTIER

*J'ai été sensible à la confiance
que vous m'avez témoignée.
Soyez assurés de ma détermination*



**Conseil
Municipal**



Vos conseillers municipaux



Philippe CHARPENTIER

Maire de Limoges-Fourches

13ème Vice-Président de la CAMVS (patrimoine, voirie et stationnement)

5ème Vice-Président du SYAGE (finances, budget)

3ème Vice-Président du SM4VB

Membre du bureau de l'AMR77

Membre de l'AMF77



Fabienne VANDEWINCKELE

1ère adjointe

Commission urbanisme et PLU

Commission des travaux, sécurité, développement durable et cimetière

Commission communication, informations municipales

Commission d'encadrement du CMJ

Comité consultatif d'Action Sociale

Commission d'appel d'offres

Commission communale des impôts directs



Bernard HOMBOURGER

2ème adjoint

Commission budget - Impôts locaux - Affaires juridiques - Administration générale

Commission communication, informations municipales

Délégué au SIVOM du Brasson



Valérie LECONTE

3ème adjointe

Commission urbanisme et PLU

Commission des travaux, sécurité, développement durable et cimetière

Déléguée au SDESM

**Yannick PONCE****Conseiller municipal**

Commission budget - Impôts locaux - Affaires juridiques - Administration générale
Commission urbanisme et PLU
Commission d'encadrement du CMJ
Commission du plan de sauvegarde
Délégué au SIETOM

**Aline COUDERC****Conseillère municipale****Vice-Présidente du SIVOM du Brasson**

Commission communication, informations municipales
Commission d'encadrement du CMJ
Comité consultatif d'Action Sociale
Déléguée au SIETOM

**Benoît ROCHE****Conseiller municipal**

Commission urbanisme et PLU

**Céline LEVALLOIS****Conseillère municipale**

Commission communication, informations municipales
Commission d'encadrement du CMJ
Comité consultatif d'Action Sociale

**Guillaume CAMPAIT****Conseiller municipal**

Commission des travaux, sécurité, développement durable et cimetière
Commission d'encadrement du CMJ
Délégué au SDESM

**Estelle BROUSSEAU****Conseillère municipale**

Commission communication, informations municipales

Commission d'encadrement du CMJ

Commission du plan de sauvegarde

**Jérôme GRIVOIS****Conseiller municipal**

Commission communale des impôts directs

**Alexandra CHABRIER****Conseillère municipale**

Commission des travaux, sécurité, développement durable et cimetière

Commission communication, informations municipales

Commission communale des impôts directs

**Julien LE BRETON****Conseiller municipal**

Commission budget - Impôts locaux - Affaires juridiques - Administration générale

Commission communication, informations municipales

Commission du plan de sauvegarde

Commission d'appel d'offres

**Adeline SERY****Conseillère municipale****Présidente du SIVOM du Brasson**

Commission budget - Impôts locaux - Affaires juridiques - Administration générale

Commission communication, informations municipales

**Julien GELLER****Conseiller municipal**

Comité consultatif d'Action Sociale

Commission d'appel d'offres



Les syndicats

SIVOM du Brasson : Syndicat intercommunal à vocation multiple du Brasson

Dans la continuité du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) pour l'organisation scolaire des communes de Limoges-Fourches et de Lissy, le SIVOM du Brasson a pour compétences :

- ⇒ la construction et l'aménagement des bâtiments scolaires et leurs abords,
- ⇒ l'achat de mobilier scolaire, de matériel pédagogique et informatique,
- ⇒ les charges de fonctionnement, l'entretien et la maintenance des locaux,
- ⇒ l'achat de fournitures scolaires (livres, papeterie),
- ⇒ les transports scolaires,
- ⇒ l'organisation et la gestion du service périscolaire (accueil du matin et du soir),
- ⇒ l'organisation et la gestion du service de restauration scolaire.

SDESM : Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne

Autorité organisatrice du service public de la distribution d'énergie en Seine-et-Marne, le SDESM représente 458 communes et 5 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), sur un territoire de plus de 900 000 habitants. Ses activités s'articulent autour de 5 grandes missions :

- ⇒ l'éclairage public,
- ⇒ l'électrification et le contrôle des concessionnaires,
- ⇒ l'achat d'énergie,
- ⇒ le système d'information géographique,
- ⇒ le soutien à la transition énergétique et la mobilité électrique.

CAMVS : Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

La CAMVS est une communauté d'agglomération créée en 2002 à la suite de la disparition d'un district. Depuis le 1^{er} janvier 2017, le périmètre de la CAMVS est étendu à 4 nouvelles communes, dont Limoges-Fourches, portant le total à 20 communes d'une grande diversité, entre villes et villages.

La CAMVS a pour compétences :

- ⇒ le développement économique et touristique (parcs d'activité, soutien aux filières économiques, accompagnement des entreprises),
- ⇒ l'aménagement et l'urbanisme (élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)),
- ⇒ l'enseignement supérieur et la formation,
- ⇒ la mobilité, le plan local de déplacements, le schéma directeur des liaisons douces,
- ⇒ l'habitat : rénovation, location, accès à la propriété, logements des jeunes,
- ⇒ l'accueil des gens du voyage,
- ⇒ l'environnement (eau et assainissement, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations),
- ⇒ la transition écologique (Plan Climat-Air-Energie) : concerne les communes de Melun, Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine,
- ⇒ la politique de la ville (santé, éducation, sport),
- ⇒ la culture (soutien aux équipements culturels),
- ⇒ le sport (soutien aux équipements et au mouvement sportif),
- ⇒ la sécurité et la prévention de la délinquance.



SIETOM : Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères

Le SIETOM de la région de Tournan-en-Brie a pour compétence la collecte et le traitement des déchets ménagers des 39 communes composant son territoire, dont la commune de Limoges-Fourches.

A ce titre, il assure :

- ⇒ les collectes en porte-à-porte des ordures ménagères, encombrants, emballages et verres,
- ⇒ la collecte en apport volontaire du verre et du papier,
- ⇒ le traitement des ordures ménagères,
- ⇒ le tri des emballages,
- ⇒ la gestion d'un réseau de déchetteries,
- ⇒ la maintenance du parc de conteneurs.

SEINE-ET-MARNE NUMÉRIQUE : Créé le 1er janvier 2013, cet établissement public fédère le Département de Seine-et-Marne, la Région Ile-de-France et les intercommunalités afin d'assurer l'aménagement numérique du territoire.

SYAGE : Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres

Regroupant au total 118 communes, réparties sur 3 départements (Essonne, Seine-et-Marne et Val-de-Marne), le syndicat a pour objectif la préservation de la ressource en eau, par l'exercice des compétences suivantes :

- ⇒ la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) avec la renaturation des rivières et des zones humides, la protection de la biodiversité et la prévention des inondations,
- ⇒ la gestion des eaux usées et pluviales,
- ⇒ le pilotage du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

SM4VB : Syndicat Mixte des 4 Vallées de la Brie

Créé en 2018, il a pour objectif d'organiser une gestion cohérente des milieux aquatiques à l'échelle des bassins versants.

Ce regroupement de bassins affluents en rive droite de la Seine s'étend sur 539 kms² pour une population de 121 025 habitants.

Le syndicat gère un ensemble de cours d'eau dont les principaux sont :

- L'Ancoeur,
- Le ru de la Vallée Javot,
- Les rus de la Noue et du Châtelet.



Portrait d'Isabelle CHARLET-BOUCHÉ

Secrétaire générale de mairie

Une expérience de terrain au service de votre commune,

Chers tous,

Chaleureusement accueillie depuis le 1er juin 2026 en tant que secrétaire générale de mairie, je me présente à vous avec l'envie de mettre mon énergie et mon engagement au service du territoire, des élus, des agents et des habitants de Limoges-Fourches.

Mon parcours s'est construit au sein de la fonction publique territoriale, au plus près des réalités du terrain. Pendant plus de quatorze ans, j'ai exercé dans une commune de Seine-et-Marne, d'abord dans le domaine de l'enfance et des affaires scolaires, puis en tant que secrétaire générale.

Ces années m'ont permis d'acquérir une connaissance concrète du fonctionnement d'une mairie et de ses nombreux enjeux : organisation des services, ressources humaines, suivi administratif et budgétaire, urbanisme, accompagnement des élus et mise en œuvre des projets communaux.

Depuis 2021, j'ai exercé au centre départemental de gestion de Seine-et-Marne, où j'ai aussi accompagné des communes, en particulier rurales ou de petite strate, sur leurs questions d'organisation, de fonctionnement administratif et de ressources humaines. J'y ai animé également le réseau départemental des secrétaires généraux de mairie des communes de moins de 2000 habitants, avec la volonté de favoriser le partage d'expériences, l'échange de pratiques et l'entraide entre professionnels.

Au fil de ce parcours, j'ai forgé une conviction simple : l'action locale a du sens lorsqu'elle s'appuie sur l'écoute, la coopération et une bonne connaissance du terrain. C'est cette approche que je souhaite mettre au service de la commune, en accompagnant les projets locaux avec rigueur, pragmatisme et attention portée au collectif.

Être secrétaire générale de mairie, c'est pour moi contribuer au bon fonctionnement de la collectivité, soutenir l'action municipale et aider les projets à se concrétiser dans les meilleures conditions. C'est aussi participer, à mon niveau, à la qualité du service rendu aux habitants accompagné d'une collaboration étroite avec mes collègues.

Je suis donc très heureuse d'ouvrir cette nouvelle page professionnelle au sein de votre commune et de mettre toute ma vitalité au service de ses projets et de son avenir.

Agir localement et collectivement, en conscience, pour un impact durable.

Isabelle CHARLET-BOUCHÉ

Secrétaire générale de mairie



Travaux et investissements

Travaux programmés

- ⇒ Espaces verts du parvis de la mairie (fin octobre 2026).
- ⇒ Rue du Parc – travaux financés par le fonds amendes de police 2025 (août 2026) → Ces travaux seront réalisés en demi-chaussée afin de maintenir la circulation. Les coussins berlinois seront supprimés et remplacés par un rétrécissement de la chaussée pour favoriser le ralentissement des véhicules. La chaussée sera de 4 mètres de large pour permettre le passage des engins agricoles et des convois exceptionnels.
- ⇒ Remplacement des volets de l'annexe de l'école (juillet 2026).
- ⇒ Création d'îlots pavés rue des Écoles (août 2026).
- ⇒ Installation de deux défibrillateurs dans les hameaux du Parc et de Fourches (date à définir).
- ⇒ Mise en place d'un sol souple sur l'aire de jeux (date à définir).
- ⇒ Acquisition d'un terrain rue Jules Pelletier (date à définir).
- ⇒ Travaux de peinture du logement communal (septembre 2026).

Travaux réalisés

- ⇒ Installation d'une climatisation dans la salle vidéo protection.
- ⇒ Acquisition d'une remorque porte-barrières.
- ⇒ Achat de 32 chaises et d'un chariot pour l'église.
- ⇒ Désimperméabilisation de la cour de l'école «Les Merisiers» par la mise en œuvre d'un enrobé clair drainant (juillet 2026).



- ⇒ Installation d'un abri en bois dans la cour de l'école «Les Merisiers» (août 2026).

⇒ Aménagement de la place de la mairie (juillet 2026).



⇒ Réalisation d'un bardage sur les murs extérieurs de la cuisine de la salle Les Ormes, identique à celui de l'atelier (fin juin 2026).





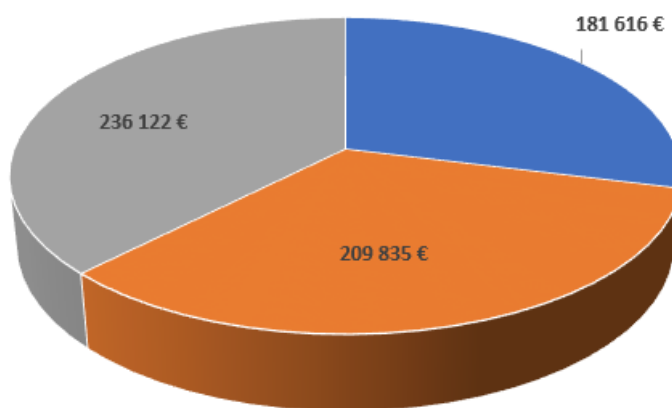
Les finances communales

1. LES RÉSULTATS 2025

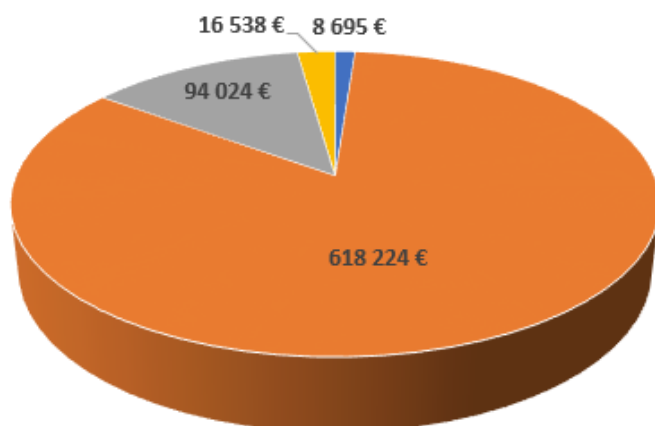
A. Fonctionnement

- Les dépenses ont globalement augmenté de 8,5 % (55 000 €) principalement en raison de la dotation au Sivom du Brasson qui assure depuis le printemps 2025 l'hébergement de l'ensemble des enfants de primaire ainsi que la restauration de tous les enfants du RPI depuis la rentrée de septembre dernier et dont les frais de fonctionnement et financiers ont augmenté en conséquence.
- L'opération d'agrandissement était devenue indispensable en raison des normes d'accueil de l'Éducation Nationale (classe de CP) ainsi que de l'impossibilité de continuer à assurer la restauration des enfants dans les communes voisines.
- Les dépenses de personnel subissent également une augmentation en raison des mouvements intervenus en début d'année et des évolutions des grilles de salaire.
- Les recettes ont quant à elles augmenté de 5,8 % (42 000 €).
- Compte-tenu du report de l'excédent de fin 2024, l'exercice 2025 se clôture également avec un excédent de fonctionnement de 96 718 €.

Les dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Personnel
- Autres charges de gestion (dont Sivom du Brasson)



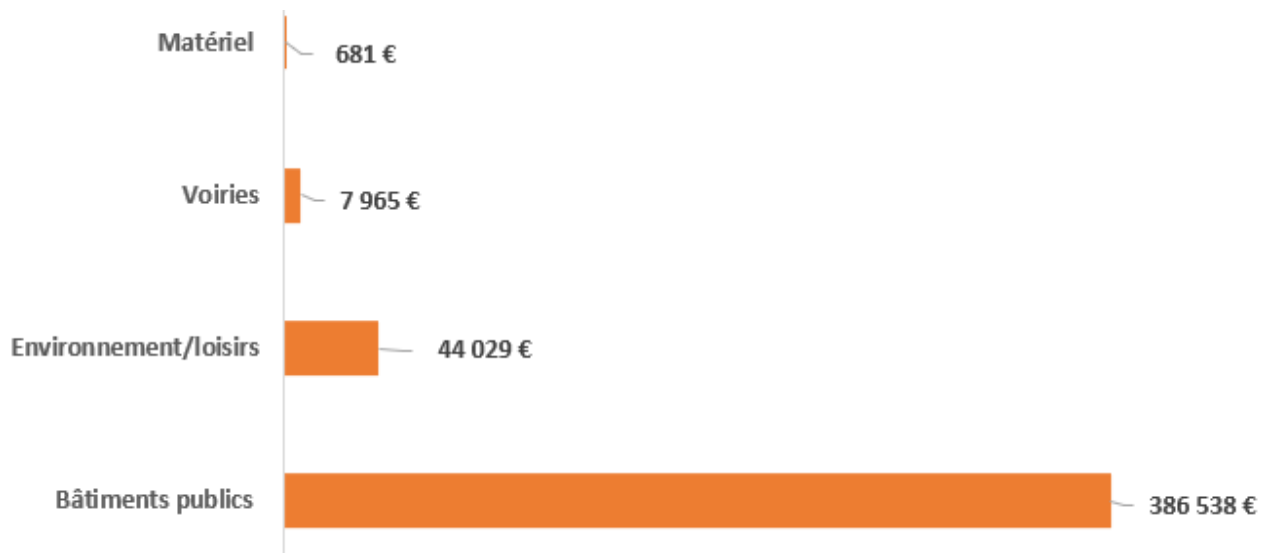
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion

Les recettes de fonctionnement



B . Investissements

- Le total des opérations réalisées est de 527 934 €.
- Compte-tenu du solde 2024 et des restes à réaliser 2025, l'exercice est clos sur un excédent de 25 790 € qui viendra abonder le budget des investissements votés par le Conseil Municipal pour 2026.
- Les principales opérations réalisées sont les suivantes (montant TTC hors subventions) :



2. LE BUDGET 2026

A. Fonctionnement

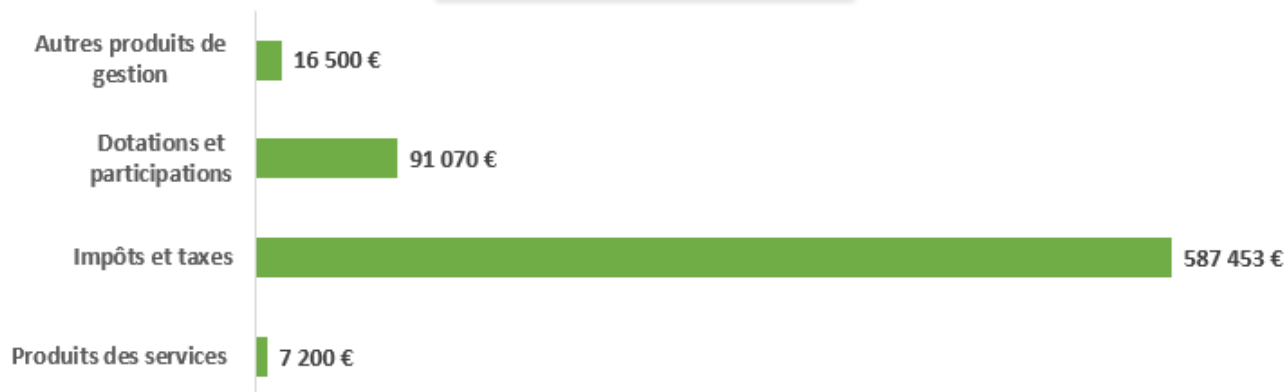
- Le total des dépenses augmente de 16 % en raison :
 - * de l'impact de la dotation au Sivom du Brasson pour son activité sur une année complète (+ 92 000 €),
 - * d'une augmentation des dépenses de personnel dont l'effectif demeure cependant constant,
 - * d'une augmentation des charges à caractère général intégrant l'impact du contexte économique.
- Les recettes bénéficient de l'excédent reporté de 2025 mais sont budgétisées prudemment en raison du contexte général très imprévisible mais ne prévoient pas d'augmentation des impôts locaux.
- Ces prévisions conduisent à augurer une nouvelle baisse de la Capacité d'Autofinancement nette qui doit mobiliser l'attention sur le contrôle des dépenses à l'avenir.

Les dépenses de fonctionnement



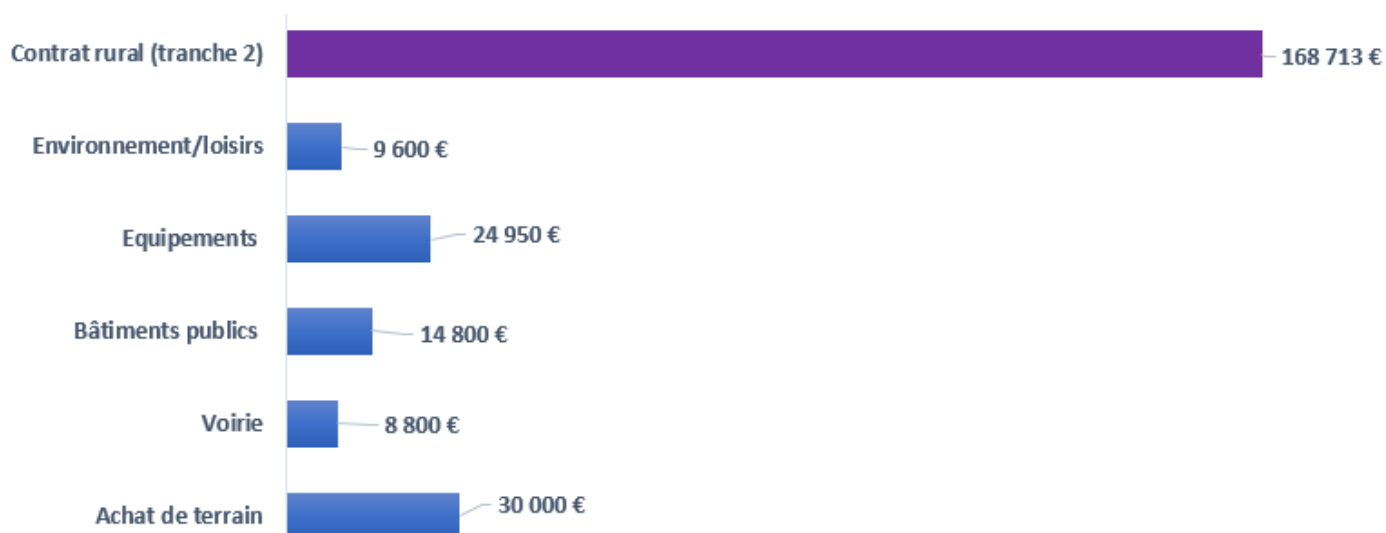


Les recettes de fonctionnement



B. Investissements

- Le programme validé par le Conseil Municipal est le suivant :



- Ce programme est réalisable grâce à la décision de contracter un emprunt de 300 000 € aux meilleures conditions en 2025 et dont la mobilisation est intervenue début juin 2026 en vue de contribuer aux futures opérations.

3. SYNTHESE DES RATIOS FISCAUX COMMUNAUX

A. Situation financière générale : saine et excédentaire

Excédent total 2025 : 122 508 €.

Fonctionnement : 96 718 €.

Investissement : 25 790 €.

La commune présente donc une gestion équilibrée et positive, avec des marges financières satisfaisantes.



B. Fonctionnement : des recettes et des charges élevées

Niveau par habitant :

Produits de fonctionnement : 1 131 €/hab

→ supérieurs aux moyennes des communes de même strate (991 €).

Charges de fonctionnement : 1 024 €/hab

→ supérieures aux moyennes également (847 €).

Charges de personnel : 344 €/hab (dans la moyenne).

Charges externes : 308 €/hab (légèrement élevées).

C. Investissement : dynamique forte

596 €/habitant (447 € moyenne départementale).

Moyenne annuelle autour de 450 000 €.

Niveau élevé sur plusieurs années (pics en 2021 et 2025).

D. Épargne et dette : situation très favorable

CAF* nette : 76 €/hab (*Capacité d'Auto-Financement).

Dette : 142 €/hab

→ très inférieure aux références (452 € moyenne départementale).

E. Fiscalité locale : modérée

Impôts locaux : 414 €/hab

→ inférieurs au département et à la région.

Part des impôts dans les ressources : 48,3 %.

F. Contexte socio-économique : favorable

287 foyers fiscaux.

43,2 % non imposables (proche des moyennes).

Revenu moyen : 45 617 €

→ supérieur au département, région et national.

L'analyse met en évidence une situation financière plutôt solide, caractérisée par une politique d'investissement ambitieuse et un effort de développement soutenu. Même si la commune bénéficie d'un faible endettement, sa capacité d'autofinancement reste correcte mais perfectible. La pression fiscale est modérée, avec une dépendance intermédiaire aux impôts, offrant un potentiel fiscal mobilisable si nécessaire pour soutenir les projets communaux à venir.

Malgré des charges de fonctionnement élevées, Limoges-Fourches est une commune financièrement solide et dynamique, peu endettée et bien gérée, avec une situation financière saine.

Le Sivom du Brasson

Les membres du conseil syndical

Titulaires :

- Adeline SERY
- Aline COUDERC
- Bernard HOMBOURGER
- Nathalie CANET
- Amandine DE OLIVEIRA
- Virginie MARIANY.

Présidente du SIVOM
Vice-présidente du SIVOM

Suppléants :

- Céline LEVALLOIS
- Fabienne VANDEWINCKELE
- Guillaume CAMPAIT
- Delphine DIEUDONNE
- Véronique BUZZETTI
- Steven DOS SANTOS.

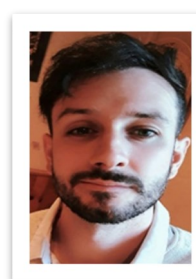
Le personnel du Sivom du Brasson



Tiffany LAWSON, secrétaire du Sivom

Email : sivom.dubrasson@laposte.net

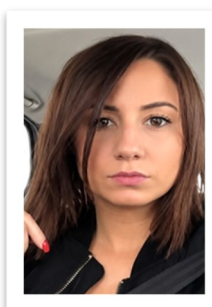
Téléphone : 09 60 40 73 28 / 07 56 36 80 18



COTTENS Jérémy, animateur référent

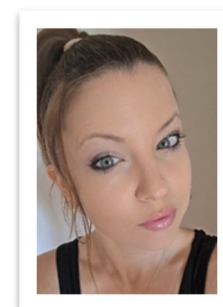
Email : periscolaire.sivom@laposte.net

Téléphone : 07 83 05 49 71



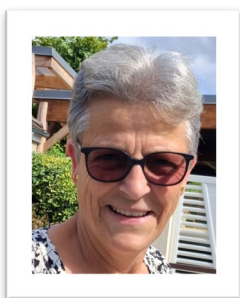
CORREIA Ingrid

Animatrice périscolaire

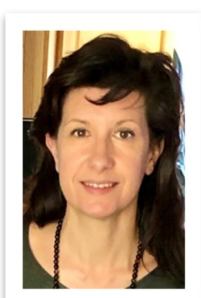


GENEVRIER Céline

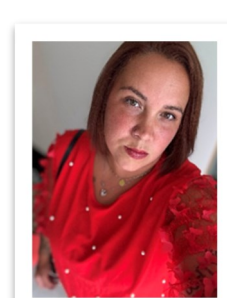
Animatrice périscolaire



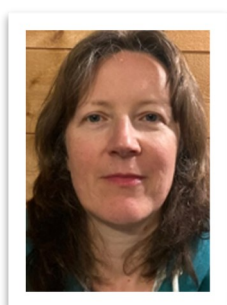
GOMES FLORES Ana
Animatrice périscolaire



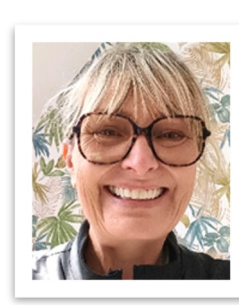
PIRES Marie-Christine
Animatrice périscolaire



MASSOULE Gaëlle
Animatrice périscolaire



VERHEYDEN Béata
ATSEM à l'école Les Merisiers



BASROGER Sylvie
ATSEM à l'école Les Merisiers



Réunion publique du Sivom du Brasson :

mardi 15 septembre 2026

Objectif :

- Présentation de l'organisation du Sivom du Brasson.
- Présentation des projets pour l'année scolaire 2026-2027.
- Réponses aux questions diverses.



École Les Merisiers : une année 2025-2026 riche en découvertes et en projets

L'année scolaire 2025-2026 touche à sa fin à l'école Les Merisiers, laissant derrière elle de nombreux souvenirs, de belles réussites et des sourires partagés par les 48 élèves et l'ensemble du personnel de l'établissement.



Tout au long de l'année, les enfants ont pu participer à de multiples projets pédagogiques et éducatifs. Parmi les réalisations marquantes, la création de notre coin écologique a permis de sensibiliser les élèves à la préservation de la biodiversité grâce à l'installation d'un hôtel à insectes, de nichoirs pour les oiseaux et à la mise en place d'un potager qui continuera d'évoluer au fil des saisons.



Les élèves ont également bénéficié de nombreuses interventions et animations pour leur plus grand plaisir : découverte de la plaine, atelier floral de Pâques, confection de biscuits personnalisés, découvertes musicales hebdomadaires ou encore initiation au Savoir-Rouler pour les élèves de Moyenne et Grande Sections en cette fin d'année scolaire.

Les activités sportives n'ont pas été oubliées avec une sortie U&EP placée sous le signe de la randonnée et des cinq sens, ainsi que des Olympiades sportives qui ont permis aux enfants de partager des moments de convivialité, de dépassement de soi et d'esprit d'équipe.



Pour clôturer cette année en beauté, une très belle kermesse a été organisée par l'Association des Parents d'Élèves. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur investissement et leur dynamisme qui ont contribué à la réussite de cet événement

très apprécié des familles. Nous remercions également chaleureusement la Municipalité pour les délicieuses glaces offertes aux enfants, une attention particulièrement appréciée en cette fin d'année.

Nous nous tournons désormais vers la rentrée 2026-2027 avec enthousiasme. L'école accueillera 47 élèves, dont 13 petites sections qui franchiront pour la première fois les portes de l'école et commenceront un nouveau chapitre de leur parcours.



Nous leur souhaitons d'ores et déjà la bienvenue et leur donnons rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures, de nouveaux apprentissages et de beaux projets à partager ensemble !





L'aide à la rentrée scolaire 2026/2027

L'aide à la rentrée scolaire attribuée aux parents d'élèves scolarisés dans un établissement d'enseignement secondaire a été reconduite. Cette aide est de 60 euros par élève concerné.

Pour en bénéficier, vous devez fournir avant le **31/10/2026** les documents suivants :

- un **certificat de scolarité au nom de l'enfant concerné de votre foyer**,
- un **justificatif de domicile**,
- un **RIB**.

Ces documents sont à envoyer de préférence par mail (mairie@limogesfourches.fr) ou à déposer en mairie.



L'APELLF : au service des écoles de Lissy et Limoges-Fourches

L'APELLF (Association des Parents d'Elèves de Lissy et Limoges-Fourches) est une association dynamique qui œuvre tout au long de l'année pour soutenir les écoles du RPI.

Notre mission principale est d'aider au financement des projets pédagogiques des écoles afin de permettre aux enfants de bénéficier d'activités, de sorties et de matériels enrichissant leur parcours scolaire. Nous sommes également présents pour apporter notre aide lors des événements organisés par les écoles, chaque fois que cela est nécessaire.

Afin de récolter des fonds, nous organisons tout au long de l'année différentes actions, comme des ventes de produits, dont les bénéfices sont intégralement reversés aux écoles.

Deux grands rendez-vous rythment également notre année :

- le **Marché de Noël**, un moment convivial qui réunit familles, habitants et exposants dans une ambiance chaleureuse,
- la **Kermesse des écoles du RPI**, un événement festif attendu par les enfants et leurs parents, placé sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre prochain événement sera le **Marché de Noël**, qui se tiendra le **samedi 5 décembre 2026**. Nous espérons vous y retrouver nombreux pour partager un agréable moment en famille tout en soutenant les projets de nos écoles.

L'APELLF remercie chaleureusement, la commune de Limoges-Fourches, tous les bénévoles, les parents, les partenaires et les habitants qui, par leur engagement et leur participation, contribuent à faire vivre l'association et à soutenir les élèves de notre RPI.





Quelques règles à respecter pour bien vivre ensemble !

Dans l'intérêt général, il est indispensable que chacun respecte au quotidien un certain nombre de règles afin de limiter les nuisances souvent source de danger, ou de tensions entre habitants. Passage en revue d'un certain nombre d'infractions à éviter.



Collecte des déchets

Nous vous rappelons que les jours de collecte des déchets à Limoges-Fourches sont les suivants :

- **Bac ménager :** vendredi
- **Bac jaune :** mardi en semaine paire
- **Encombrants :** 3^{ème} mercredi du mois.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les bacs doivent être sortis **la veille au soir** et rangés au plus tard **le soir de la collecte**.



Bien garer son véhicule

Il est interdit de stationner près des intersections et sur les trottoirs, sauf emplacements matérialisés, et dans tout autre lieu pouvant gêner la circulation des autres usagers de la route ou pouvant provoquer un accident.

Le stationnement gênant est passible d'une **amende pénale** qui s'élève à **135 €**.



Nuisance par le bruit

Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (bétonnières, perceuses, raboteuses, scies, tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc...) sont autorisées :

- de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30 du lundi au vendredi,
- de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 le samedi,
- de 10 h à 12 h 00 le dimanche et les jours fériés.

A partir de 22 heures, réduire le niveau sonore. Prévenez vos voisins en cas de festivités.



Entretien des haies

Les haies qui débordent sur les voies publiques portent atteinte à la commodité de passage des piétons et donc à leur sécurité.

Nous vous rappelons que la **hauteur des haies doit être de 2 mètres en limite de propriété**.



Respectez la limite de vitesse

Depuis le 1^{er} septembre 2023, la circulation de tous les véhicules circulant sur l'ensemble des voies communales et départementales sur la commune de Limoges-Fourches est limitée à **30 km/h**.

Merci de lever le pied pour la sécurité de tous !





Université Inter-Ages : le savoir n'a pas d'âge !



Pour sa 27ème année, l'Université Inter-Ages Melun Val de Seine (UIA), située sur l'Île Saint-Etienne à Melun, a ouvert ses inscriptions dès le mardi 16 juin à 9 h. **Ouverte à tous, sans condition de diplôme ou d'âge** et à des tarifs accessibles, l'UIA accueille près de 700 étudiants chaque année.

Co-présidée par le Président de la Communauté d'Agglomération et le Président de l'Université Paris Panthéon-Assas, l'UIA propose des enseignements variés : sciences, arts, informatique, sport, cuisine, géopolitique...

Son comité pédagogique, composé d'experts reconnus, garantit des cours de qualité. Ateliers, activités créatives et sorties rythment l'année, pour apprendre et s'ouvrir aux autres.

La police intercommunale

Depuis mars 2023, la police intercommunale de Melun Val de Seine exerce l'ensemble des prérogatives accordées aux polices municipales. Ses agents patrouillent pour les 17 communes adhérentes pour assurer la tranquillité publique en lien avec la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale, les polices municipales et Transdev pour ses interventions sur les réseaux de transports du Grand Melun.

Une police intercommunale de plein exercice.

La police intercommunale de Melun Val de Seine a été créée en 2019 avec pour mission d'assurer la sécurité dans les transports. En mars 2023, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a posé un nouvel acte dans la lutte contre l'insécurité en transformant la police intercommunale des transports en une police qui exerce les mêmes compétences que les polices municipales. Elle compte 16 agents (plus une assistante) qui patrouillent de 10 h à 4 h, notamment en fin de semaine, selon la volonté des élus.

La police intercommunale intervient dans les **17 communes adhérentes**, principalement sur les communes dépourvues de police municipale. Elle peut également venir en renfort des effectifs des polices municipales existantes, en particulier la nuit, de la police nationale ou de la gendarmerie nationale, en assistance ou pour des opérations ponctuelles. Pour exercer ses missions sur les 17 communes* adhérentes, elle circule sur l'ensemble du territoire de Melun Val de Seine.

Les missions de la police intercommunale :

- Assurer une relation de proximité avec la population et les partenaires institutionnels (Police Nationale, Police Municipales, Gendarmerie Nationale, Douanes, SDIS etc....).
- Sécuriser les personnes et les biens, de jour comme de nuit.
- Appliquer et faire respecter les arrêtés de Police des Maires et les instructions et/ou directives qu'ils donnent dans le cadre de leurs pouvoirs de police.
- Appliquer et faire respecter les dispositions légales en matière du code de la route, des nuisances diverses, de l'environnement et des chiens dangereux.
- Surveiller et s'assurer du bon déroulement des manifestations programmées sur les différentes communes.
- Intervenir pour les levées de doutes sur les déclenchements d'alarmes.

Les équipements : ses agents sont équipés de pistolets semi-automatiques, de pistolets à impulsions électriques (TASER), de lanceurs de balles de défense (LBD), de bâtons de protection télescopiques, de gaz lacrymogène et de radios reliées directement à la police nationale, avec laquelle elle travaille en étroite collaboration, dans le respect de leurs prérogatives respectives. Ils disposent aussi de 4 véhicules sérigraphiés, équipés brigades cynophiles.

* **Communes adhérentes :** Boissise-le-Roi, La Rochette, Le-Mée-sur-Seine, Limoges-Fourches, Lissy, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénit, Villiers-en-Bière, Voisenon.



La soirée crêpes/cinéma

Vendredi 20 février 2026





La matinée citoyenne

Samedi 20 juin 2026



La rénovation des plots de sécurité

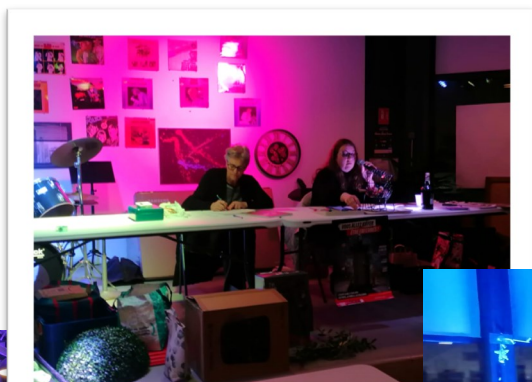
Lundi 29 juin 2026





La soirée loto

Samedi 28 mars 2026



La chasse aux oeufs

Lundi 6 avril 2026





La sortie Astérix

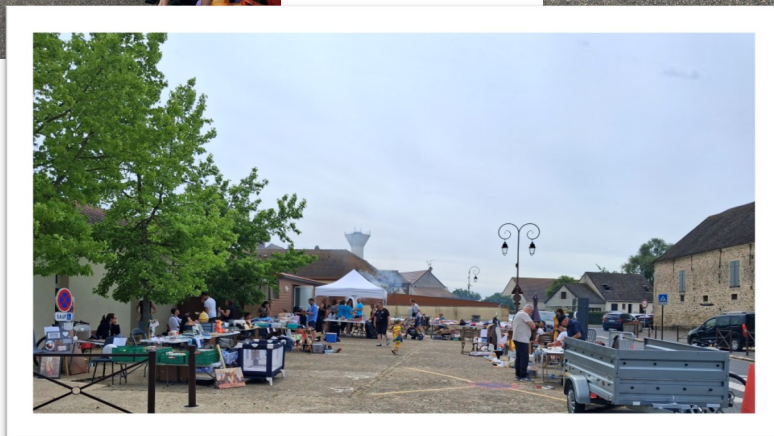
Lundi 20 avril 2026





Le vide-greniers

Dimanche 31 mai 2026



Les prochains rendez-vous du foyer-rural

Samedi 3 octobre

Samedi 28 novembre

Karaoké (salle polyvalente)

Soirée Beaujolais (salle polyvalente)



Pour suivre les actus du foyer rural, c'est juste ici

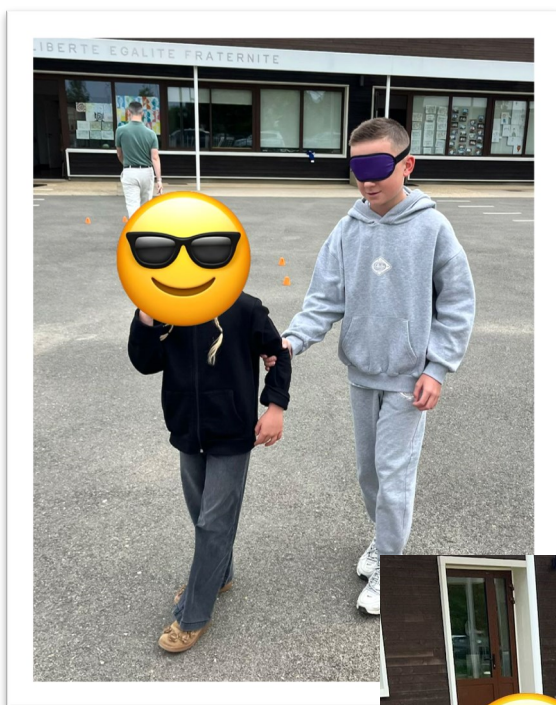
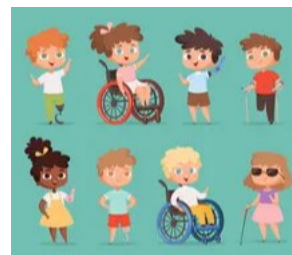
L'instagram du foyer





La journée de sensibilisation au handicap

Samedi 6 juin 2026





La kermesse

Vendredi 19 juin 2026





Le bal de fin d'année

Mardi 30 juin 2026





Motricité des tous petits
de la Maison des copains





La salle polyvalente Les Ormes

Nous vous rappelons que la salle polyvalente Les Ormes est de nouveau ouverte à la location .

La salle polyvalente est louée exclusivement aux habitants des communes de **Limoges-Fourches** et de **Lissy**.

L'utilisation de la salle s'effectue dans le respect des manifestations déclarées et des capacités d'accueil.

Les demandes de réservation doivent être faites auprès de la Mairie **au moins 2 mois** avant la date souhaitée par mail à l'adresse suivante : mairie@limogesfourches.fr

Vous retrouverez toutes les informations utiles (tarifs, contrat de location et règlement, inventaire) sur notre site internet : www.limogesfourches.fr (rubriques : **Vie pratique/Tarifs des services/Salle polyvalente Les Ormes**).



Recensement citoyen

Vous êtes Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16^{ème} anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3^{ème} mois pour le faire.

Le recensement se fait à la mairie de votre domicile, en apportant les documents suivants :

- *Copie de la carte nationale d'identité ou passeport valide,*
- *Copie du livret de famille à jour,*
- *Copie d'un justificatif de domicile.*



Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales

Vous pouvez faire votre demande d'inscription en ligne sur le site du Service-Public.fr.

Cette démarche est accessible aux citoyens français et européens âgés d'au moins 18 ans.

L'inscription sur les listes électorales est **gratuite**.

Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés, car ils ne sont pas raccordés aux services de votre commune et votre demande d'inscription ne sera pas transmise.

AGENDA

Samedi 5 septembre - 10 h/12 h	Forum des associations (salle polyvalente Les Ormes)
5 et 6 septembre	Air legend (aérodrome Melun Villaroche)
Samedi 12 septembre - 11 h	Réunion de quartier Le Parc - Thuyas - Roquette (sur l'aire de jeux Rue des Thuyas)
Samedi 3 octobre	Karaoké (salle polyvalente Les Ormes)
Samedi 10 octobre - 20 h	Chorale CHANTE CLAIR - Chansons contemporaines (Eglise)
Samedi 17 octobre - 10 h	Octobre rose
Mercredi 11 novembre	Cérémonie - Armistice 1918
Samedi 14 novembre - 11 h	Réunion de quartier Limoges centre (salle polyvalente Les Ormes)
Samedi 28 novembre	Soirée Beaujolais (salle polyvalente Les Ormes)
Samedi 5 décembre	Marché de Noël (salle polyvalente Les Ormes)
Samedi 12 décembre - 20 h	Orchestre EN RÉSONANCE - Musique classique (Eglise)
Vendredi 8 janvier 2027 - 19 h	Cérémonie des vœux (salle polyvalente Les Ormes)
Printemps 2027	Réunion de quartier Hameau de Fourches
(date à définir)	

Rédaction : Philippe CHARPENTIER, Estelle BROUSSEAU,
Alexandra CHABRIER, Aline COUDERC,
Bernard HOMBOURGER, Julien LE BRETON, Céline LEVALLOIS,
Adeline SERY, Fabienne VANDEWINCKELE,

Réalisation : Sandrine MORVAN

Tirage : 300 exemplaires

Directeur de publication : Philippe CHARPENTIER

MAIRIE

11, place de l'Eglise
77550 LIMOGES-FOURCHES
mairie@limogesfourches.fr

Tél : 01 64 38 87 08

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

IMPRIMÉ PAR GENCONTACT